

Conseil scientifique du CEMMC

tenu le mardi 13 novembre à 17h.

Présents : Delphine Boissarie, Christophe Bouneau, François Cadilhon, Philippe Chassaigne, Laurent Coste, G. Cuer, Alexandre Fernandez, Michel Figeac, Bernard Lachaise, Caroline Le Mao, Corinne Marache, Philippe Meyzie, Jean-Pierre Moisset, Géraud Poumarède, Mathieu Servanton.

Excusés : Christophe Lastécouères, Thierry Truel, Agnès Vatican

M Figeac accueille Martina Grecenkova, professeur invitée, qui a manifesté sa volonté d'assister aux débats. G Leblanc, VP du conseil scientifique, devait venir mais ne serait pas là, en raison notamment d'un empêchement professionnel.

Affaires financières :

Distribution d'un document présentant le modèle mathématique ayant servi de base à la redéfinition de l'allocation des équipes de recherches. La question a suscité de vives discussions en Conseil Scientifique. G Leblanc s'était engagé à ce qu'il n'y ait pas de variation ; c'était sa position, mais pas celle de toute l'équipe dirigeante. Il souhaitait l'engagement d'une discussion approfondie pour permettre l'émergence de critères plus qualitatifs.

Deux critères se sont finalement imposés : les sommes dépensées ; le nombre de chercheurs. Le CEMMC n'est pas la plus grosse équipe (24, contre 50 pour TELEM par exemple) mais ne sont pas pris en compte les chercheurs extérieurs ; or le CEMMC en a 7, 4 à l'IUFM, 3 à l'IEP (un de moins en raison du départ de JH Jézéquel, mais on peut se réjouir de l'arrivée de Clémence Cardon-Quint). Paradoxalement, les services de la recherche n'ont pas eu le temps, depuis l'an dernier, de lancer l'enquête sur le fait que ces membres extérieurs sont producteurs... Tout est aujourd'hui vérifiable sur le site du CEMMC.

Dans les premières réunions, le CEMMC accusait une baisse de 2%; mais au fil des débats, la baisse a atteint 7,5%. Deux centres ont été fortement désavantagés, Ausonius et le CEMMC. Le vote au CS était équilibré, le CA a fait la différence et a fait passer la décision. Cela signifie pour le CEMMC une baisse sensible : 35417 euros l'an dernier, 32776 euros cette année. Il faut en tenir compte, d'autant que l'année est chargée scientifiquement.

G Poumarède s'étonne du fait que l'on fasse les frais de recalibrage à partir de chiffres incompréhensibles et dénonce la pénalisation de l'histoire, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de la recherche.

Question de François Cadilhon : quid des financements extérieurs ? On ne prend guère en compte le fait que le CEMMC réussit à trouver de l'argent à l'extérieur.

M. Figeac souligne aussi que le CEMMC a dû consentir de gros frais, notamment pour le déménagement de sa bibliothèque et les frais liés à la rénovation du bâtiment I, qu'il a assumé seul ; et aucun compte n'en a été tenu. En outre, il faut désormais engager des étudiants pour aider au moment des colloques, ce qui pèse lourd sur les équipes.

M. Figeac a donc modifié la prévision de budget pour les manifestations de 2013. Elle était à rendre pour le 6 novembre ; M. Figeac dénonce l'avancement constant de la date de remise de cette prévision et surtout l'impossibilité de dépenser après le 16/11 ce qui n'a pas été engagé. A ce jour, 1400 euros n'ont pas été engagé, qui doivent servir à couvrir les dépenses qui arrivent. Il ne devrait donc pas y avoir de reliquat.

Présentation de la prévision budgétaire pour 2013 (pièce annexe)

5000 euros sont consacrés à Elites et crises, car il n'y a guère de financements annexes et c'est un gros colloque de 2,5 jours qui conclut un gros travail de séminaire. Par ailleurs, l'ouvrage tiré de ces séminaires est prêt à paraître. L. Coste indique qu'il a fait un dossier pour le conseil régional, mais la réponse arrive tard ; s'y ajoute un financement de l'IUF, mais Resendem ne peut y souscrire, car cela ne s'inscrit pas dans le projet. Des demandes sont aussi faites auprès des entreprises. M. Figeac souligne l'apport du financement IUF.

Femmes et réseaux professionnels/confessionnels ; M. Figeac souligne qu'il faudrait faire une demande de PSE, car un gros budget a été dégagé à cet effet au niveau de l'établissement. Un débat a été ouvert sur les axes transversaux de l'établissement. Trois à quatre axes sont envisagés. Il devrait y avoir un axe « genres » ce qui conviendrait parfaitement à cet axe émergent. C. Marache souligne que la demande est à faire dès maintenant ; M. Figeac indique qu'une demande est en cours pour le projet sur la propriété viticole.

La journée de MB Dufourcet, centrée sur Marie de Médicis : elle est le symétrique de celle organisée par G. Poumarède, qui vient de se tenir. M. Figeac en présente le budget mais pense qu'il est sous-dimensionné.

Problème des programmes blancs de l'université : C. Marache souligne la confusion de l'organisation, car il est impossible de retrouver trace du versement, ce qu'elle s'applique à faire actuellement, car elle en a bénéficié pour le colloque HSR. M. Figeac souligne que l'on n'a pas la main sur les comptes, car tout relève de la direction des affaires financières, et le langage comptable est pour le moins complexe !

Journée d'études sur la propriété viticole : journée en partenariat avec G. Béaur et l'EHESS ; on espère obtenir un financement PSE. Est faite une demande de 3000 euros, mais la journée est très internationale. On pense cependant que les déplacements seront partiellement pris en charge par les labos.

Insularités : Ch. Bouneau présente le projet. Outre les fonds apportés par le CEMMC, un cofinancement est prévu avec la MSHA et l'IUF de Caroline Le Mao.

Venue de Gauthier Aubert, en lien avec une manifestation de la FHSO, afin de limiter les frais.

Il reste deux autres séminaires à programmer, et cela reste ouvert.

Colloque sur la censure : 3500 euros sont prévus. Il se tiendra du 18 au 20 octobre. 16 participants sont confirmés dont 5 locaux. Il y a assez peu de français. 9 réponses ont été reçues par H-Net. Ph. Chassigne présente les participants. La plupart parleront en anglais. Ils savent qu'ils doivent prendre le voyage à leurs frais et payer 100 euros de frais d'inscription. Des droits réduits sont prévus.

pour les doctorants. Plusieurs autres ont été contactés directement. Quelques contacts restent à prendre, et P Chassaing va contacter les autres membres du CS pour avoir des suggestions. On compte sur 20-22 intervenants, et le colloque se tiendra sur 2 jours. On envisage de faire venir R Darnton. M Figeac a provisionné 3500 euros pour ce colloque. F Cadilhon évoque aussi les 1000 euros qui restent à percevoir de la poste ; à réception, on peut envisager de les réaffecter. C Le Mao souligne que cela risque de poser des problèmes avec la convention. L'idée est écartée.

Le total est donc de 20450 euros mais cette somme est sous-estimée.

Le reste est réparti comme suit : 5000 en missions (même somme que l'an dernier), 4000 euros en vacances (dont assistance au colloque, index de l'ouvrage, et autres).

C Le Mao et C Marache soulignent la nécessité de faire figurer le site Internet parmi les dépenses assumées par le centre pour insister sur la lourdeur des charges qui incombent au CEMMC.

1500 euros pour la documentation : une très grosse économie a été faite. De même pour l'achat de matériel, estimé à 1500 euros. Michel Figeac souligne que l'équipement informatique relève d'une autre ligne.

Le problème est que les aides aux publications ne figurent pas. Elles ne sont pas toujours intégrées au colloque. Il faut compter au moins 3000 euros pour des publications chez Colin ou Champion ou les PUR. Il manque aussi les aides à publication de thèses et les repas de thèse.

L Coste demande combien de thèses seront soutenues. C Marache souligne le fait que la région a repris plus de 2000 euros sous prétexte que des états de dépenses n'ont pas été transmis, sur les années 2008-2009. Cette pratique se répand. Plusieurs dossiers sont restés « coincés » au service de la comptabilité.

B Lachaise souligne que pour les aides à thèse, et pour les étudiants qui ont une convention avec un éditeur, il faut verser l'argent au plus vite.

L'heure est donc à l'économie !

Les opérations en cours.

M Figeac souligne que l'on a connu à l'automne quelques grosses opérations de prestige, comme HSR ou Marie de Médicis ou le colloque sur 1814 qui s'annonce. Mais il faut bien prendre en compte que dans la perspective du bilan scientifique, il faut éviter la dispersion et prévoir la cohérence du programme. Il faudra mettre en valeur la capacité à nous mettre en lien avec de grands organismes, à évoluer en fonction de nos recrutements, mais il faut aussi respecter les axes. Le problème se pose surtout sur le 3^e axe, sur l'action publique qui a été élaboré par des porteurs qui n'en sont plus en charge actuellement.

C Marache souligne l'organisation d'une journée d'études sur les enquêtes agricoles, qui doit paraître dans un numéro spécial des Annales du Midi ; cela s'intègre au 3^e axe.

M Figeac souligne la nécessité de garder trace de tout cela.

Colloque HSR : C Marache indique qu'il y a eu 28 communications, de l'ancienne à la contemporaine. La publication est prévue dans un an, dans la collection Bibliothèque d'histoire rurale, mais l'argent prévu pour la publication a été capté.

Le colloque l'Europe de Marie de Médicis, s'est tenu la semaine dernière, dans les nouveaux locaux des archives, avec 14 intervenants, jeunes doctorants, docteurs, collègues et professeurs. Il a introduit un vrai renouvellement sur la question. G Poumarède souligne la présence des étudiants. Un livre doit être tiré du colloque et l'on prévoit des textes complémentaires sur des aspects non évoqués ; contact est pris avec les éditions Pédone, qui accueillent les ouvrages d'histoire des relations internationales. Pédone ne demande pas d'argent, et a une excellente diffusion, fondée sur une articulation histoire-droit-relations internationales. En fonction du résultat, on pourra aussi envisager de présenter l'ouvrage à d'autres éditeurs.

M Figeac souligne le succès de la publication chez Colin, mais il faut prévoir 3000 euros. C Marache indique que dans la possibilité de faire des économies, une seule nuitée a été payée aux participants. Mais G Poumarède souligne le risque d'assécher le vivier, en particulier pour les collègues confirmés. M Figeac insiste sur la nécessité de chercher des partenariats pour ne pas avoir à en arriver là.

Deux journées sont prévues en décembre, en lien avec l'agrégation, l'une sur les sociétés coloniales, en histoire contemporaine, l'autre en histoire moderne sur les communautés étrangères (voir programme).

L. Coste indique avoir remis ce matin à la MSHA l'ensemble des textes (23 communications) qui reprennent les travaux de l'axe élites depuis ces deux dernières années. L'ouvrage coûte 5000 euros, mais on récupère l'argent tiré des ventes, ce qui permet de financer le livre suivant. Ainsi, *le verre et le vin* avait permis de financer plusieurs ouvrages. Pour le colloque Elites et crises, l'organisation avance bien : L Coste récupère les fiches pour la partie logistique.

Demandes de financement :

- Philippe Chassaing, pour un colloque à Munich : l'institut ne prend que deux nuits, et P. Chassaing demande deux nuitées en plus, notamment pour rencontrer le directeur de l'institut. Accepté.
- B Lachaise fait une demande de la part de deux étudiants : colloque sur les féminismes à Toulouse, ce qui est leur thématique. Pour le moment, les aides à mobilité pour les étudiants sont bloquées. M Figeac suggère un remboursement sur la base d'un billet SNCF 2^e classe. G Poumarède souligne le problème de la subvention d'étudiants par le centre ; quid des autres étudiants de master ? Cela risque de créer un appel fort de la part des étudiants. B Lachaise souligne que le principe d'une aide par l'UFR n'est pas légale (on ne peut pas verser directement de l'argent à un étudiant, ni lui faire un ordre de mission, ni aider une association étudiante, ni faire une aide aux agrégatifs...), mais le centre relève d'une autre législation. Dans le cas présent, une solution serait de valider la demande des étudiants par le centre, comme relevant d'un axe ; l'UFR pourrait alors basculer la somme vers le centre. Il faut fixer les règles assez nettement. G Poumarède souligne qu'il faut assortir ce remboursement d'obligations : prendre les billets sncf les moins chers, et avant le 30/11. Pour le futur, M. Figeac est d'accord sur le principe, mais il faudra garantir le reversement

par l'UFR. Une décision définitive sera prise par la suite mais M Figeac souligne le travail supplémentaire que cela suscite.

- Dominique Picco : a participé à un colloque à Genève, a déjà reçu en mars dernier 300 euros pour frais d'inscription (au lieu des 200 habituels) ; ayant eu des frais supplémentaires, elle demande le remboursement desdits frais. P Chassaigne demande si elle a obtenu des aides les autres années. M Figeac indique que oui et souligne que les reliquats ont été placés. Il est décidé que l'aide sera éventuellement accordée s'il y a des reliquats, et uniquement sur les billets d'avion.

G Poumarède indique vouloir organiser une réunion pour la redéfinition de l'axe sur l'action publique pour tirer un bilan de ce qui s'est fait depuis le début du quadriennal, pour l'intégrer dans un axe « pouvoir », et envisager une ligne pour l'avenir. La réunion est prévue pour la 2^e semaine de décembre, a priori le mardi 11 ou le jeudi 13, éventuellement le lundi, en fin d'après-midi.

Questions diverses :

Une vitrine de livres a été installée en face de la salle I 300. La salle a une petite réserve, avec boissons, eau, café... Elle est à disposition pour l'accueil des invités. La vitrine a vocation à présenter les livres d'actualité, selon un principe de rotation.

En outre, le CEMMC a une très belle vitrine grâce à F Boutouille, directeur du département, où l'on peut mettre les affiches des manifestations. Il faut prendre rendez-vous avec Michel Figeac pour affichage.

Il faut fixer la date de l'assemblée générale : on prévoit le mercredi 16 janvier. Elle sera suivie de la galette des rois, même si les agapes seront limitées. On entendra à cette occasion les nouveaux du CEMMC, cette année Clémence Cardon-Quint.

Question de Delphine Boissarie : quid de la journée des doctorants ? Elle est fixée au 5 décembre. Les doctorants contractuels doivent en effet présenter un état de leurs recherches. Interviendront T Duverger, D Boissarie et M Servanton. Un avis sera envoyé par mail. C Marache souligne qu'il manque horaires et salles. Il faut impérativement motiver les étudiants de master des trois parcours pour assister à cette séance.

M. Cuer : pour ce qui est des archives départementales, le site sera fermé jusqu'à la fin de la semaine ; il espère que ce sera réouvert pour le 19. Les archives ont en effet connus d'importants problèmes électriques, en cours de résolution. M. Figeac remercie les archives départementales de leur accueil pour la journée M. de Médicis. M. Cuer souligne que cela s'intègre dans la politique des archives.

La séance est levée à 19h.

Secrétaire de séance : Caroline LE MAO